

## PORTAIL DONNÉES QUÉBEC FORMULAIRE D'ADHÉSION

**ATTENDU QUE**, confirmant une volonté commune d'offrir aux citoyens un portail pour la diffusion de données ouvertes accessibles au public, le Gouvernement du Québec et les Municipalités ont conclu une entente visant la mise en place d'un portail commun de données ouvertes désigné sous le nom de « Données Québec »;

**ATTENDU QUE**, pour favoriser la mise en valeur du plus grand nombre de données ouvertes pouvant présenter un intérêt pour le public, un comité de gouvernance ayant pour mandat de proposer des orientations quant à l'évolution du Portail a été constitué dans le cadre de cette entente;

**ATTENDU QUE**, le 6 juin 2016, le Comité de gouvernance du portail Données Québec a ainsi proposé que, en outre des données provenant d'organismes publics et des données d'intérêt public diffusées par les municipalités, des données comportant un intérêt pour le public provenant d'autres organismes pourraient être diffusées sur le Portail;

**ATTENDU QUE** l'Organisme \_\_\_\_\_ souhaite adhérer à l'Entente concernant le portail commun des données ouvertes conclue entre le Gouvernement et les Municipalités afin d'assurer un accès libre, facile et gratuit à ses données ouvertes.

EN CONSÉQUENCE,

**Le Gouvernement s'engage à :**

- Gérer l'accès, fournir la documentation pertinente et offrir un soutien, dans la mesure de ses possibilités, qui permettra à l'Organisme de développer son autonomie dans la maîtrise des aspects techniques liés à la préparation et à la diffusion des jeux de données qu'il entend déposer sur le Portail.

**L'Organisme s'engage à :**

- Respecter les termes de l'Entente concernant le portail commun des Données ouvertes conclue entre le Gouvernement du Québec et les Municipalités;
- Respecter les principes et critères déterminés par le Comité de gouvernance concernant la nature des données pouvant être diffusées sur le Portail;
- Respecter toute autre orientation établie par le Comité de gouvernance concernant la diffusion de données et le développement du Portail;
- Assumer les coûts internes relatifs à la préparation des jeux de données qu'il entend diffuser, à sa propre discrétion, selon les normes techniques et les standards qui seront applicables au Portail, ainsi que les coûts internes relatifs à l'animation des pages et à la gestion des informations qui y transiteront;
- Répondre aux demandes des citoyens concernant l'analyse et l'interprétation des données ouvertes qu'il aura diffusées sur le Portail;
- Dans le cadre de la diffusion de ses données, respecter les dispositions des lois et règlements qui lui sont applicables, dont celles relatives au respect de la vie privée et à la propriété intellectuelle et à cette fin, s'assurer qu'il détient tous les droits lui permettant de diffuser les données qu'il déposera sur le Portail;
- Assumer la responsabilité de tout dommage causé par lui dans le cadre de la diffusion de ses données sur le Portail et indemniser, protéger et prendre fait et cause pour le Gouvernement contre tout recours, réclamation, demande, poursuite et autre procédure qui pourrait résulter des dommages qu'il aurait ainsi causés;

**Le Gouvernement se réserve le droit de :**

- Retirer tout jeu de données diffusé par l'Organisme qui irait à l'encontre des principes et critères déterminés par le Comité de gouvernance concernant la nature des données pouvant être diffusées sur le Portail de même que tout jeu de données diffusé par l'Organisme dont le niveau de conformité serait inférieur aux normes techniques et aux standards applicables au Portail;
- Limiter la taille des jeux de données déposés par l'Organisme sur le Portail.

L'adhésion au Portail est d'une durée illimitée. Par contre, l'Organisme et le Gouvernement se réservent le droit de mettre fin en tout temps à la présente adhésion en transmettant un préavis à cet effet d'une durée minimale de trois (3) mois.

EN FOI DE QUOI,

L'Organisme ( \_\_\_\_\_ ),  
ayant pour adresse officielle le \_\_\_\_\_,  
ici représenté et agissant par \_\_\_\_\_, dûment autorisé;

Adhère à l'Entente concernant le portail commun de données ouvertes conclue entre le Gouvernement et les Municipalités.

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ), le cas échéant : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_